

Ecole Maternelle Pierre Mesples
71, rue de la Bretauche
45450 FAY-AUX-LOGES
Téléphone : 02 38 59 26 23
Directrice Sylvie WEY/ Intérim de direction : Lucie LEGUILLON

Conseil d'école n°1 du mardi 14 novembre 2023

Membres présents :

Enseignantes : Mme BEAUDIN, Mme CROSNIER, Mme FOUQUET, Mme FOUQUET-FRISTEAU, Mme LAURENT, Mme LEGUILLON.

Représentants de parents d'élèves : Mesdames COTONEA, HAZARD, WALD, Monsieur JAMBERT.

Représentant de la mairie : M. GUYARD

DDEN : Mme WOJCIK

La séance débute à 18h06.

Présentation des membres du conseil d'école.

Madame Wey sera absente jusqu'aux vacances de Noël. L'intérim de direction est assuré par Lucie Leguillon.

Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu vendredi 13 octobre. Le vote a eu lieu exclusivement par correspondance.

Taux de participation : 57,88%

Nombre de votants : 158

Suffrages exprimés : 134

Bulletins blancs ou nuls : 24

La liste unique présentée par M. Jambert a été élue (Mesdames Hazard, Cotonea, Ravinet, Wald, Placier et Messieurs Beltoise et Jambert).

Effectifs rentrée 2023

146 élèves (-1 par rapport à l'année scolaire 2022/2023).

49 élèves de PS (-2)

54 élèves de MS (+16)

43 élèves de GS (-15)

A la rentrée 2024, 50 élèves de PS sont attendus.

Projets pédagogiques réalisés et prévus

- Jeudi 28 septembre : venue de la ferme pédagogique de Lucie et Sébastien Chenue. (Coût : 450 euros)

Les animaux étaient dans le jardin de l'école. Les classes se sont succédées pour observer, brosser les animaux et réaliser plusieurs petits jeux (reconnaître les poils ou les plumes des animaux, différencier leurs pattes...).

- Mardi 3 octobre, les élèves ont participé à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » proposée par l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Ils ont réalisé un parcours de motricité dans la cour. 176 km ont été parcourus. Félicitations à tous les élèves ! Merci aux bénévoles qui sont venus nous aider.

Une vente de gâteaux a ensuite été réalisée vendredi 6 octobre. 356 euros ont été récoltés. L'intégralité de cette somme a été reversée à l'association ELA.

Merci à tous pour votre participation à la vente et pour la préparation des gâteaux.

- Toutes les classes ont participé à la semaine du goût jeudi 19 et vendredi 20 octobre. Les familles ont apporté des fruits qui ont été partagés dans toutes les classes.

Beaucoup de fruits différents ont pu être goûtés par les élèves. Merci aux parents pour leur participation.

- Jeudi 30 novembre le matin, les élèves assisteront à un spectacle qui sera présenté par la compagnie CCDM (Centre de Création et de Diffusion Musicales) à la salle des fêtes. Le spectacle s'intitule « Voyage au Pays des Lumières de Noël ». Coût 919,80 euros

- L'école est inscrite au concours des écoles fleuries organisé par la fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale. Il s'agit d'un projet d'apprentissage par le jardinage et l'éducation au développement durable.

- Ecole labellisée EDD : notre école est engagée pour le développement durable et a obtenu l'année dernière la mention académique « Engagement ». Elle est également engagée pour la promotion de la santé et a obtenu la mention académique Sensibilisation en juin 2023.

Tout au long de l'année, nous menons plusieurs actions en lien avec les ODD (Objectifs de Développement Durable).

Nous faisons un travail autour du jardin de l'école, ce qui va nous permettre d'aborder la germination et la croissance des plantes, ainsi que leurs besoins.

Quelques classes proposent des élevages (escargots et phasmes l'année dernière). Les élèves vont ainsi observer les différentes manifestations de la vie animale (naissance, croissance, reproduction).

Dans le domaine de la santé, les élèves apprennent à mieux connaître leur corps et à prendre soin de leur santé (nommer les différentes parties du corps et les articulations, appliquer les

gestes d'hygiène, connaître les règles d'une alimentation équilibrée). Nous abordons également les dangers domestiques.

Nous sensibilisons les enfants au tri et à la réduction de déchets (des bacs de recyclage sont mis à disposition dans le hall de l'école ainsi qu'une poubelle pour les bouchons en plastique).

A travers un travail sur les changements d'état de l'eau, les enfants prennent conscience qu'il est important d'adopter des petits gestes au quotidien pour réduire leur consommation d'eau.

Nous poursuivons notre action pour lutter contre la faim avec la Banque Alimentaire.

Les enfants participent depuis plusieurs années à Terre de Jeux. Des activités sportives sont organisées pendant une semaine, ce qui permet d'aborder les notions de coopération, d'effort physique et de solidarité.

Nous remercions les animateurs bénévoles.

Cette année, nous aimerions axer notre action sur les dangers des écrans.

- Les élèves des trois classes de PS/GS iront à la bibliothèque municipale lundi 27 novembre.

Les élèves des classes de PS/MS y iront lundi 4 décembre.

Nous remercions les bénévoles de la bibliothèque pour leur implication. Les enfants apprécient beaucoup ces moments de découverte.

Vie de l'école

- Nous avons 4 élèves notifiés par la MDPH dans l'école. Ils bénéficient d'une aide individualisée pour un total de 48 heures. A ce jour, 40 heures ont été attribuées à l'école. 3 AESH sont présentes.

- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu le lundi et le mardi de 11h45 à 12h15 pour les élèves de GS et de 12h50 à 13h20 pour les élèves de MS. Les élèves de GS ont passé des évaluations lors de cette première période. Les élèves de MS ont effectué des activités de numération et des jeux mathématiques.

- Quand un élève a des difficultés qui relèvent du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), les enseignantes font une demande d'intervention auprès de celui-ci. Le RASED est constitué d'une psychologue scolaire (Mathilde Jouanneau) et d'une enseignante chargée des aides à dominante pédagogique (Claudie Guillemet-Popot).

- Les élèves de GS se rendront à la piscine de Jargeau au mois de juin.

Ils bénéficieront de 3 séances par classe.

Aucun parent ne s'est pour l'instant proposé pour accompagner les élèves de la classe de Madame Laurent. Les séances devront malheureusement être annulées si le nombre d'accompagnateurs est insuffisant.

Les prochaines séances de passage d'agrément auront lieu mardi 12 mars à 17h30 à la piscine de Fleury-les-Aubrais et lundi 18 mars à 17h au BAF de Neuville-aux-Bois.

- La fête de l'école aura lieu vendredi 7 juin 2024. Nous avons commencé à réfléchir à une nouvelle organisation pour la tombola. Nous nous demandons également s'il est judicieux de maintenir les petits jeux offerts à chaque stand.

Une maman d'élève nous a donné un grand nombre de livres Disney neufs. Nous la remercions.

Un livre sera donné à chaque enfant de l'école et les livres restants seront utilisés lors de la fête de l'école.

- Un exercice incendie a été réalisé le 18 septembre 2023 avec le policier municipal. L'exercice s'est bien passé. Les enfants ont évacué l'école dans le calme en 2 minutes et 50 secondes.

L'exercice « attentat-intrusion » s'est déroulé jeudi 5 octobre 2023. Les enfants se sont cachés rapidement et sont restés silencieux. Nous avons constaté des lumières restées allumées dans deux classes et la difficulté de se cacher dans la classe de Mme Laurent car sa porte-fenêtre n'a pas de store occultant.

L'équipe enseignante avait choisi le jeu du « cache-cache silence » afin de préparer les enfants à se cacher sous forme de jeu.

Règlement scolaire

Le règlement est voté à l'unanimité des personnes présentes.

Il sera disponible sur le site de l'école maternelle et envoyé par mail aux parents. Un courrier sera transmis aux parents dans le cahier de liaison pour attester qu'ils en ont pris connaissance.

Bilan de la coopérative scolaire

Pour l'année 2022/2023 :

Total des charges 9696,27€ comprenant adhésion OCCE, assurance, Sacem et achat d'ingrédients, de matériel et jeux pour les classes, serviettes, sorties pédagogiques et fête de l'école.

Total des produits 9439,29€ comprenant cotisation des parents, subvention Mairie, don APEM, vente de photos, serviettes et fête de l'école.

Soit un résultat de -256,98€ provenant de l'achat de gobelets réutilisables pour la fête de l'école pour une valeur de 495€. C'est un investissement pour la coopérative mais cela permettra des économies sur plusieurs années, alors qu'avant nous achetions chaque année des gobelets en plastique.

Merci aux familles et à l'APEM pour leurs dons. Merci également à la mairie.

Travaux réalisés

Peinture de la cuisine, de la buanderie et des toilettes cet été.

La mairie a acheté plusieurs vélos. Ceux-ci sont utilisés lors des récréations et séances de motricité.

Merci à la mairie et aux agents du service technique.

Merci également pour tous les travaux réalisés au fur et à mesure de l'année.

Budget prévisionnel 2024

Budget de fonctionnement : 43 euros par enfant

11 euros par enfant pour la coopérative et les activités

Budget transport : 1000 euros (par année civile)

Budget petit matériel informatique

Budget PPMS

Achat de chaises et de deux tabourets ergonomiques

Acquisition d'une dizaine de climatiseurs pour les deux écoles

Pose de stores dans la classe 2

Réparation de la cabane de jardin

Peinture du bureau des ATSEM (secteur 3)

Peinture de la chenille alphabet dans la cour 1

- Demande d'adhésion à Beneylu School pour la rentrée 2024 (coût de 299 euros pour toute l'école).

Beneylu School est un espace numérique de travail sécurisé (avec blog, messagerie...).

Prochains conseils d'école

Mardi 19 mars 2024

Mardi 11 juin 2024

Questions des RPPE pour la Mairie

1/ En lien avec l'évolution démographique, quelles sont les perspectives d'évolution des effectifs par tranche d'âges pour les années à venir à 1, 2 et 3 ans ? Quelles seraient les implications et/ou adaptations à mettre en œuvre pour l'école maternelle ?

Réponse de la Ville :

Cette question ne relève pas à proprement parler de la vie de l'école et n'a pas à être normalement traitée en conseil d'école.

Cependant je vais apporter quelques éléments de réponse sur l'effectif des naissances pour les années 2021 à 2023 qui correspondent aux années où les enfants entreront en maternelle à compter de la rentrée 2024.

- ✓ 2021 : 50
- ✓ 2022 : 40
- ✓ 2023 (à ce jour) : 32

Pour les 3 prochaines années sortiront de CM2 :

- ✓ En 2024 : 70 enfants
- ✓ En 2025 : 54 enfants
- ✓ En 2026 : 55 enfants

Pour information, en 2021, la commune a fait réaliser une étude prospective des effectifs scolaires et périscolaires par le cabinet POPULUS, justement pour anticiper les besoins en lien avec l'évolution démographique.

Selon la projection réalisée, il en ressort que la population totale de la commune augmenterait progressivement de 11% sur la période entre 2018 et 2035, pour atteindre 4100 habitants.

Le nombre de personnes de 15 à 29 ans augmenterait de 62% : c'est la tranche d'âge qui présente la plus grosse évolution sur la période.

En revanche, on observe une baisse importante de la population la population de 3 à 11 ans qui diminuerait de 30% sur la période et des 30-44 ans (-29%), ce qui apparaît logique puisque l'évolution de deux populations est intimement liée.

Cette baisse serait liée à deux facteurs :

- *La diminution des 15-29 ans sur le territoire en 2018 (qui impacterait sur le nombre d'enfants à venir)*

- *Depuis 2013, un nombre de naissances moins élevé*

En conclusion, le cabinet estime que l'évolution à la baisse de la population ne nécessite pas d'aménagements spécifiques des bâtiments existants.

2/ Suite à l'évacuation de l'école lors de la fuite de gaz sur le chantier du gymnase, des points d'améliorations ont été évoqués. Quelles sont les réponses aux points partagés ? (définition formelle d'une deuxième zone de rassemblement, sécurisation du trajet pour rejoindre la zone, accessibilité pour tous y compris les personnes à mobilité réduite, faciliter le portage des matériels et/ou des victuailles pour l'équipe éducative)

Réponse de la Ville :

La zone de rassemblement normale c'est autour de la salle des fêtes. S'il y a un problème du côté de la zone de rassemblement, comme c'était le cas lors de la fuite de gaz, bien évidemment la zone de rassemblement est modifiée, en l'occurrence le stade de foot.

Le trajet vers le stade de foot est déjà sécurisé mais l'accès ne s'est pas fait par la bonne entrée la dernière fois. Il faut aller jusqu'au feu de la rue de la Bretauiche, tourner à gauche sur le trottoir et accéder sur le terrain par le petit portillon.

En ce qui concerne le portage des matériels et victuailles, il n'y en a normalement pas. La consigne est d'évacuer au plus vite. Le ravitaillement des enfants est assuré dans un second temps par les services de secours et les agents municipaux présents sur place.

3/ Le Lundi 06 Novembre, il a été aperçu des personnels de la Gendarmerie aussi bien le matin que le soir aux abords de l'école. Dans quel cadre se justifiait leur présence ?

Réponse de la Ville :

La présence de la gendarmerie aux abords de l'école est en lien avec l'activation au niveau de vigilance le plus élevé du plan Vigipirate intitulé « Urgence attentats » décrétée par le Gouvernement le 15 octobre dernier. Le Gouvernement a donné des consignes aux gendarmes renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires du 1^{er} degré (maternelles notamment).

4/ Il est constaté que certains fumeurs ne s'abstiennent pas de fumer aux abords immédiats de l'école et ce malgré la présence d'enfants. Quelles actions et/ou communications peuvent être envisagées ?

Réponse de la Ville :

Pour rappel, l'interdiction de fumer concerne uniquement les lieux publics fermés (cafés, restaurants), les transports publics, les établissements scolaires, les aires de jeux pour enfants et sur le lieu de travail. La ville n'a donc pas les moyens d'intervenir sur cette question, en termes de répression.


Je vous retourne la question, quelles actions pourriez-vous envisager de mettre en place au niveau des représentants de parents d'élèves pour sensibiliser les adultes qui accompagnent leurs enfants ?

Nous allons réfléchir aux actions qui pourraient être menées (courrier aux parents, affiches créées par les enfants, campagne de sensibilisation dans les lieux fréquentés par les enfants...). Des communes ont adopté un arrêté municipal interdisant de fumer aux abords des écoles.

Séance levée à 19h31

Secrétaire de séance : Estelle Fouquet-Fristeau

Présidente : Lucie Leguillon

 E.F.F.



Compte-rendu validé par

Mme WALID
